

la feuille du BOIS

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

159

Mars 2021



• SENIORS •

Des services personnalisés

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr



• RETOUR EN IMAGES •



**SAMEDI 13 ET
MERCREDI 17 FÉVRIER**

PROTÉGEONS NOS OISEAUX EN HIVER

Pendant les vacances, la Bibliothèque a proposé un atelier de fabrication d'une mangeoire à oiseaux et de boules à graines à installer dans son jardin ou sur son balcon.

CONSERVATOIRE

SUIVRE SES COURS À DISTANCE

Grâce à la mobilisation des professeurs, des familles et des élèves du conservatoire de musique, la continuité pédagogique a pu être maintenue avec des cours à distance en visio pour les majeurs et en présentiel pour les mineurs.



DÉCEMBRE

UN DICTIONNAIRE POUR CHAQUE ÉLÈVE

En fin d'année, la Caisse des écoles remet un dictionnaire français et un dictionnaire anglais à chaque élève de CM2. Une façon de les accompagner vers leur entrée au collège !

MADAME, MONSIEUR,



Dans quelques mois, le Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères (SIOM), **va modifier ses modes de collectes**. Fort de l'expérience acquise sur quelques communes tests, le dispositif va être généralisé à l'ensemble des communes qui le compose.

Les collectes se feront toujours à domicile. L'utilisation des bacs va se généraliser, la périodicité de certains ramassages va être modifiée et la collecte des encombrants ne pourra être réalisée que sur demande préalable au SIOM et accord sur la nature des objets à collecter dont les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E). Le but recherché est bien sûr d'optimiser les coûts de ce service à la population à la charge des contribuables, mais aussi de limiter les pollutions induites par cette activité.

On peut sincèrement penser que ces nouvelles procédures mettront du temps à être comprises et aussi, qu'après une longue période d'adaptation et de compréhension mutuelle, nous serons amenés à prendre d'autres mesures pour mettre fin à ces dépôts de toutes sortes dénoncés chaque fois dans ce journal d'information.

Les déchets divers laissés sur la voie publique, dont les gravats, les pots de peinture, les pneus et les crottes de chien... mobilisent les agents de la propreté urbaine et dégradent notre cadre de vie. **Cette pollution visuelle vous révolte, nous révolte et coûte à la collectivité.** Malheureusement, les sanctions ne peuvent être appliquées

qu'en cas de flagrant délit, d'où une relative impunité pour leurs auteurs.

Il existe aussi une autre pollution visuelle, celle que l'on ne voit plus car nous n'y faisons plus attention. Je parle là de la publicité, régie par le Règlement Local de Publicité, le RLP, dont la révision obligatoire est en cours, ainsi que l'enquête publique associée. L'application de ce RLP a permis de **réduire drastiquement depuis un certain nombre d'années le nombre et le type de panneaux publicitaires** présents sur la commune, notamment sur la partie de la RN 20 qui nous concerne. Je pense que vous ne l'avez pas remarqué, car indépendamment du fait qu'on ne voit plus cette pollution visuelle, la mesure qui vise à améliorer notre environnement n'est pas suivie par les autres communes qui partagent cet axe, à cause de son impact financier.

Dans le but d'améliorer notre cadre de vie, consécutivement à la réhabilitation en cours de la maison Schneershon en lieu culturel, le jardin associé, dont le nettoyage a commencé, devrait être partiellement accessible pour les promeneurs, à l'issue de la fin des travaux. **J'espère que ce lieu restera exempt de ces pollutions qui nous ofusquent.**

VOTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Régine Donneger / **Conseiller municipal délégué à la communication :**

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs /

Conception : Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38
ou communication@lavilledubois.fr





SENIORS

Des services personnalisés

On peut dire qu'ils sont chouchoutés nos seniors ! Portage des repas, transports, téléassistance, animations... L'équipe du CCAS est à leur disposition pour leur proposer des services personnalisés.

Le transport pour faire ses courses

« Avant, c'était difficile de remonter les courses à pied. Maintenant, je peux me rendre dans les magasins en toute autonomie, sans m'en préoccuper. C'est pratique et convivial ! ». On n'en doute pas lorsqu'on voit le sourire de Christiane, Estefania et Marinette, qui utilisent chaque semaine le service de transport mis en place par le CCAS pour aller faire leurs courses. Le mini-bus passe les chercher devant chez elles et les amène le mercredi chez Carrefour et le vendredi chez Aldi et Pom'Chou. Elles disposent d'environ 1h30 sur place, puis Serge, le chauffeur, les aide à charger et décharger leurs courses. Si ce service gratuit vous intéresse, n'hésitez pas à vous inscrire auprès du CCAS. Le transport fonctionne toute l'année, sauf en août.

L'accompagnement à la demande

Le CCAS propose également aux personnes âgées, valides ou handica-

pées, et isolées, un service d'accompagnement pour les rendez-vous médicaux et administratifs, dans le département de l'Essonne. Afin de pouvoir satisfaire le plus grand nombre, les demandes d'accompagnement doivent être formulées au CCAS au plus tard 48 heures avant la date du rendez-vous.

La livraison des repas

Besoin de se faire livrer ses repas à domicile ? Inscrivez-vous auprès du CCAS. Ponctuellement ou de façon régulière, toute personne (âgée, dépendante, handicapée ou momentanément empêchée), domiciliée sur la commune, peut bénéficier de ce service : les midis, du lundi au vendredi ; le week-end ou les jours fériés. Le portage de repas permet de préserver un état nutritionnel satisfaisant grâce à la variété des aliments et à l'apport énergétique recommandé. C'est désormais La Poste qui est chargée de la livraison sur notre commune. Les repas, confectionnés



par Saveurs et Vie, sont adaptables à chacun (régimes, allergies, préférences...). Le service se met en place 48h après l'inscription.

Les activités et les animations

De nombreuses activités sont proposées tout au long de l'année aux seniors urbisylvains : repas de printemps, animations de la Semaine bleue, repas des vœux ou distribution des colis garnis en fin d'année... Inscrivez-vous auprès du CCAS pour participer gratuitement à ces moments de convivialité.

Renseignements, CCAS 01 69 63 32 79

Une Téléassistance innovante



Depuis plus de 30 ans, grâce à la téléassistance, le Département accompagne les personnes fragilisées par l'âge ou le handicap et leur permet de vivre chez elles plus longtemps et en toute sécurité. Offert à tous les Essonnais dans sa prestation de base depuis 2019, le service propose aujourd'hui de nouvelles options innovantes, à la charge de l'utilisateur.

Favoriser le maintien à domicile

Sur le plan technique, le dispositif de base comprend un boîtier transmetteur, un bracelet ou un pendentif. Il envoie une alarme à la centrale d'écoute et, en cas de besoin, mobilise les secours. Selon les options, divers détecteurs peuvent être proposés (surveillance de vie, absence prolongée de mouvement, monoxyde de carbone, fuite de gaz-butane/propane, température extrême) ainsi que différents types de déclencheurs (par souffle, par écrasement, par effleurement).

De nouveaux outils connectés

Les dernières avancées technologiques vont également améliorer la sécurité des personnes dans leur quotidien, à domicile comme hors domicile, grâce notamment à l'arrivée d'objets connectés et géolocalisables (montre GPS, lunettes connectées géolocalisables, robots de services connectés adaptés à l'assistance...).

Une conciergerie et un réseau social de proximité

La première option a pour but de mettre les bénéficiaires en relation avec des entreprises de services à domicile ou d'assistance dépannage (serrurerie, gaz, électricité, etc.). La seconde option lutte contre l'isolement des personnes fragiles en instaurant un lien avec les commerces de proximité, les associations de quartier ou encore les services publics locaux.

Renseignements, CCAS, 01 69 63 32 79



Report des élections

En raison du contexte sanitaire provoqué par la Covid-19, les élections départementales et les élections régionales prévues initialement en mars 2021, sont reportées les 13 et 20 juin 2021.

• EN BREF •

Don du sang : sauvons des vies !

Les réserves de sang sont au plus bas en Essonne et dans toute l'Île-de-France. L'épidémie de Covid-19 n'empêche pas la collecte de sang et chacun est invité à faire un don, comme le rappellent l'Union départementale pour le don de sang bénévole de l'Essonne et l'Établissement français du sang (EFS). Il n'existe aucun risque de transmission de la Covid-19 par transfusion et toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre afin de maintenir les collectes, y compris en période de confinement. Seul préalable, s'inscrire en ligne. Petit rappel, pour donner son sang, il suffit d'avoir entre 18 et 70 ans, de peser au moins 50 kg et de n'être atteint d'aucun symptôme grippal.

+ d'infos sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Un plaid pour les sans-abris

Parce que survivre à la rue est une épreuve permanente, donner un plaid, une couverture, réchauffe le cœur et le corps. L'association urbisylvaine Les Voies du Cœur lance une collecte de plaids, de sacs de couchage et de couvertures pour aider les sans-abris à faire face au froid.

Renseignements, 06 72 77 85 05,

lesvoiesducoeur.wixsite.com/lvdcasso

Fibre optique : rectificatif

Suite à la publication le mois dernier de l'article sur la Fibre optique « Un contact privilégié pour vous accompagner dans vos démarches », l'Agglomération Paris-Saclay précise que toute demande d'information doit être adressée à la société Covage : info-fibre-paris-saclay@covage.com et non auprès du contact SIPPAREC préalablement désigné. Afin que le SIPPAREC et l'agglomération puissent évaluer les remontées, mettre en copie : numerique@sipparec.fr et contact@paris-saclay.com Pour rappel, le SIPPAREC qui assure le déploiement de la fibre sur notre commune pour le compte de l'Agglomération, a délégué la mission à la société Covage, au travers d'une délégation de service public (DSP).

Ramasser, c'est pas compliqué !

Dégradations du cadre de vie, souillures des espaces publics, prolifération des microbes, risques de chute, coût du nettoyage, etc. votre chien ne peut pas se rendre compte des conséquences d'une si petite crotte déposée sur le trottoir, mais vous si ! Des distributeurs de sacs sont installés à différents endroits de la ville et de nouveaux lieux seront bientôt pourvus, vous n'avez plus d'excuse !



Chaque mois, un nouveau geste pour la planète



1 La bonne plante au bon endroit

adaptée à votre sol et au climat
de votre région

Toutes les plantes n'ont pas
les mêmes besoins en
lumière, en eau et en éléments
nutritifs. Renseignez-vous auprès
de votre vendeur sur les espèces
résistantes aux maladies
et aux ravageurs

2

Les amis du jardinier

en favorisant la présence de prédateurs
naturels appelés « auxiliaires »

Alors que les coccinelles se
nourrissent de pucerons, les
chrysopes dévoreront chenilles,
asticots et autres insectes nuisibles.
Et si vous installez une mare ? Vous
aurez peut-être la chance de voir
des libellules arriver dans votre jardin



3 Une nouvelle esthétique du jardin

en utilisant le **pallage** ou des plantes
couvre-sol pour éviter la pousse de
plantes indésirables

La tonte haute (6 à 8 cm)
favorise le développement,
la bonne santé et le bon aspect
de la pelouse



4 Les moyens de protection

en installant dans votre verger
des bâches ou des **voiles anti-insectes**,
des filets protecteurs contre les oiseaux
ou des **pièges** contre les rongeurs

La sciure de bois ou la cendre
sont de bons moyens de
repousser limaces et escargots



Jardinons au naturel !

Plus un jardin accueille de la biodiversité, plus il
ressemble à un écosystème naturel et plus il a la
capacité de se défendre contre les aléas climatiques
et les ravageurs.

+ d'infos sur www.jardiner-autrement.fr

• EN BREF •

Nouvelle activité : Hypnose thérapeutique

Bruno Dubuisson, praticien
en Hypnose thérapeutique
Ericksonienne, PNL (Program-
mation NeuroLinguistique) et
EMO (Étude des Mouvements
Oculaires), propose des thé-
rapies brèves, douces, naturelles et bienveil-
lantes dans son cabinet du 17 Grande Rue.
Imaginez ces thérapies comme une boîte à
outils, qui permet à tout un chacun d'amé-
liorer sa vie. Relaxation, mémoire, phobies,
tabac, minceur, confiance en soi, allergies,
stress, angoisses, enfants/Ado, troubles du
sommeil, séparation, douleurs, angoisses, ad-
dictions, dépression passagère, sexualité...

Renseignements, brunodubuisson.fr ou
06 52 08 36 23. Les consultations sont
uniquement sur RDV.



Assurer son logement est obligatoire

L'assurance habitation vous permet d'être
indemnisé en cas de sinistre dans votre
logement.

Si vous êtes locataire de votre logement,
la loi vous oblige à l'assurer, au minimum
avec une assurance pour les risques locatifs
(couvre les dommages causés au logement
par un incendie, une explosion ou un dégât
des eaux, mais ne concerne pas vos biens,
ni les dégâts causés aux voisins), car vous
êtes responsable des dommages que vous
pourriez causer.

Quant au propriétaire qui occupe son
logement, il n'est pas obligé d'assurer son
bien. Mais s'il ne prend pas d'assurance, il
devra alors prendre en charge l'indemnisation
de tous les préjudices que lui et son bien
pourraient causer. Toutefois, si le logement
fait partie d'une copropriété, il doit
obligatoirement être assuré, au moins en ce
qui concerne la partie responsabilité civile.

SOUTIEN ÉCONOMIQUE

Paris-Saclay Boutiques est en ligne !



Baptisée Paris-Saclay Boutiques, la market place 100% achat local est ouverte ! **Elle mutualise sur une seule plateforme la vente en ligne des commerces et services de proximité Paris-Saclaysiens.** Le client peut naviguer, découvrir et acheter en ligne en recherchant un produit ou un commerçant spécifique. La Communauté Paris-Saclay, qui finance à 100% la plateforme, a fait appel à Wishibam, une entreprise digitale made in France. La plateforme propose un accompagnement aux commerçants ou artisans et offre tous les services d'un site e-commerce grand public : **paiement en ligne sécurisé,**

click and collect, livraison à domicile avec logistique intégrée et/ou possibilité de livraison adaptée à chaque commerce, maintenance, accompagnement, formation. Le

site démarre. Il s'enrichira chaque semaine de nouveaux commerces et produits. Dès aujourd'hui, Paris-Saclay Boutiques propose en ligne vêtements, déco, services optique, audition, bien-être, ou encore restauration.

• **Pour les commerces,** triple avantage : une visibilité et une zone de chalandise élargies pour toucher de nouveaux clients, un potentiel de vente complémentaire aux activités en boutique, et la possibilité d'être accompagné pour créer facilement son espace de vente en ligne.

• **Pour les habitants,** c'est l'occasion de découvrir de nouveaux commerces du territoire, d'éviter de se déplacer en cette période si particulière mais aussi de soutenir ses commerçants et artisans de proximité.

www.paris-saclay-boutiques.com

Pour les commerçants intéressés, rendez-vous sur paris-saclay-boutiques.com rubrique « Je suis un commerçant » en haut de page.

Retrouvez tous les dispositifs d'aides et les dernières actualités auprès de la CAPE de l'Agglomération

(Cellule d'Appui Personnalisé aux Entreprises) qui propose un accompagnement personnalisé.

www.cape-paris-saclay.com

deveco@paris-saclay.com

01 88 10 00 20 - Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h sans interruption.



Aide au loyer de la Région

Votre commerce a dû fermer en raison du second confinement de novembre 2020 ? Pour vous aider, la Région Île-de-France met en place une subvention exceptionnelle de 1 000 € à destination des commerces, bars, restaurants et artisans ayant fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public.

Rendez-vous sur :

www.iledefrance.fr/espace-media/relevance-commerces/ pour déposer une demande en ligne.

Pour tout renseignement :

relevancecommerces@iledefrance.fr
01 53 85 53 85

• ESPACE FAMILLES •



• RDV DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Les Petits Pas»

Les permanences du camion PMI sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Le médecin est joignable au 06 80 72 81 94 pour des conseils ou une redirection vers la PMI. Rendez-vous sur www.lavilledubois.fr pour suivre l'actualité mise à jour.

Biblio-bébé

Mercredi 3 mars de 10h à 11h (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires). Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sur inscription (atelier limité à 10 personnes en raison des mesures sanitaires). Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles 01 64 49 59 41, bibliotheque@lavilledubois.fr

Accueil parents-enfants « 1, 2, 3 Soleil »

Ouvert sur inscription

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un parent. Accueil gratuit sur inscription au 01 69 63 32 72 le mardi de 14h à 18h et le jeudi de 14h à 16h précédant le vendredi d'accueil.

Vendredi 5 mars : jeux libres

Vendredi 12 mars : éveil musical

Vendredi 19 mars : jeux sensori moteurs

Vendredi 26 mars : atelier les p'tites mains
Espace "Les Lutins du Bois", en face de l'Escale.

BIBLIOTHÈQUE

Virginie Murail, une littéraire passionnée de cinéma



Sabine, Sabrina, Anne et Virginie, l'équipe au complet de la Bibliothèque



9,8% de la population urbisylvaine fréquente la bibliothèque, contre 14% au niveau national. Nouvellement arrivée à la tête de la Bibliothèque municipale, Virginie souhaite raviver l'intérêt de la population pour la structure qui ne manque pourtant pas d'atouts ! Présentation.

Bonjour Virginie, peux-tu nous retracer ton parcours ?

Etudiante, j'ai suivi une maîtrise d'Histoire, spécialité Documentation. Après une première mission dans une Bibliothèque de la Ville de Paris, je passe 6 ans à la Bibliothèque d'Etampes où je gère un fonds cinéma et les animations du secteur Adultes. En 2009, j'intègre la médiathèque de Breuilleville en plein développement, au sein du réseau de l'agglomération Cœur d'Essonne. J'y anime des ateliers autour du numérique et gère, là encore, le fonds cinéma. Puis j'ai souhaité évoluer, prendre la responsabilité d'une bibliothèque, afin de mener de nouveaux projets : me voici à La Ville du Bois !

Quel regard extérieur portes-tu sur la bibliothèque ? Quels sont les 3 premiers projets que tu souhaites développer ?

Le fonds Jeunesse est top, il est varié et attractif. En parallèle, l'équipe a développé de nombreux ateliers à destination des tout-petits (Bibliobébé, RAM, crèche) et des scolaires (lectures dans les écoles) qui font le lien avec les structures de la ville. C'est une vraie plus-value. Le projet prioritaire est de renouveler le fonds des ouvrages adultes : selon moi, une bibliothèque municipale doit donner accès à la culture pour tous, et tout d'abord à l'actualité littéraire. L'espace sera également réorganisé afin

d'être plus accueillant et plus aéré. Je souhaite aménager un coin salon où l'on pourrait jouer à des jeux de société ou aux cartes, pendant que d'autres feuilletent des magazines ou bouquinent : la Bibliothèque est un lieu vivant ! Ensuite, il me paraît important de développer le fonds cinéma : le DVD n'est pas mort et connaît un beau succès en bibliothèque. La Médiathèque Départementale de l'Essonne va nous aider en nous fournissant les premiers films, puis nous ferons des acquisitions en fonction des retours et des suggestions des Urbisylvains ! Enfin, dans le but de moderniser les procédures, la mise en place d'un nouveau logiciel de prêt et de référencement est impératif. Il intégrera le prêt d'ouvrages numériques à distance et un catalogue en ligne plus interactif.

Comment renouvelle-t-on un fonds de plusieurs milliers de livres ?

Afin de réorienter les collections, nous procédons actuellement à un désherbage massif (élimination d'ouvrages en raison de leur usure, du vieillissement de l'information qu'ils contiennent ou du manque d'intérêt qu'ils présentent pour les lecteurs). Les livres identifiés seront en partie distribués dans les écoles et les crèches de la ville, et en partie donnés à l'organisme Recyclivre www.recyclivre.com qui les remet en état et les revend à petits prix au profit de l'as-

sociation Lire et Faire Lire. Des dons de livres seront également organisés à destination de la population.

Quels sont tes écrivains et tes réalisateurs préférés (le cinéma semble être une vraie passion ! ?)

Niveau littérature, j'aime beaucoup la canadienne Nancy Huston et le français Laurent Gaudé (Le soleil des Scorta), mais j'aime varier les plaisirs, je lis beaucoup de polars, surtout d'auteurs suédois et finlandais. En effet, j'ai une passion pour le cinéma ! J'affectionne particulièrement Tim Burton (Noces funèbres, Edward aux mains d'argent, Big Fish) et l'univers déjanté de Quentin Tarantino. Côté cinéma français, j'ai dernièrement apprécié les Misérables de Ladj Ly et sinon, le cinéma de société comme Audiard, Ken Loach, les frères Dardenne... Curieuse, j'ai récemment découvert le cinéma asiatique qui m'émeut et me surprend. J'ai à cœur de partager ces belles surprises !

Quelle serait ta bibliothèque idéale ?

Un lieu de vie à part entière ! Où l'on ne vient pas seulement emprunter un livre, mais aussi échanger, partager, rencontrer et se divertir en famille. Je souhaite vivement développer la participation des usagers en les rendant acteurs de la bibliothèque : choix de livres, animations... j'espère qu'ils me feront part de leurs envies !

INFOS PRATIQUES

Accès libre à la salle de lecture et aux ressources (pas d'inscription) • Emprunt à domicile sur inscription avec remise d'une carte de lecteur qui permet d'emprunter jusqu'à 6 livres et 3 magazines pour une durée de 4 semaines • Lundi 15h/18h, mardi 15h/18h, mercredi 11h/18h, vendredi 15h/18h et samedi 10h/16h. 01 64 49 59 41, bibliotheque@lavilledubois.fr

JUMELAGE

2001 – 2021 : 20 ans de partage et d'amitié



2021 est une date anniversaire pour le jumelage de La Ville du Bois avec Tirschenreuth située en Bavière (Allemagne) : nous fêtons en effet les 20 ans de notre partenariat ! Les cérémonies se dérouleront à Tirschenreuth les 17, 18 et 19 septembre 2021, une délégation Française fera le voyage. En retour, les 8, 9 et 10 octobre 2021, une délégation Allemande sera reçue dans notre commune afin de renouveler les serments de notre jumelage. En espérant que les conditions sanitaires le permettent, la cérémonie à La Ville du Bois aura lieu le samedi 9 octobre et se clôturera par notre désormais célèbre Oktoberfest ouverte à toute la population (annulée en 2020 pour cause de COVID).

Une association pas comme les autres

Le comité de jumelage ECRI est issu de la volonté de la commune, qui siège dans son conseil d'administration à hauteur de 3 membres. Notre association organise donc conjointement avec la mairie toutes les manifestations officielles. En dehors de ces événements, s'est tissée entre nous une réelle amitié. Chaque année nous organisons un voyage vers notre ville jumelle et c'est un peu, maintenant, comme si nous allions dans notre famille. Dès notre premier voyage en Bavière en 2001, toute la délégation, soit environ 70 personnes, fût hébergée en famille. Pour leur voyage

retour, les allemands ont donc été accueillis de la même façon chez nous. Des liens d'amitiés durables se sont créés depuis cette époque et il n'est pas rare que nous soyons invités à titre personnel à des événements d'ordre privé, et réciproquement.

A quoi sert un comité de jumelage ?

Il ne faut pas confondre le comité avec une agence de voyage, même si grâce à AMITIE (le comité de jumelage allemand), nous avons découvert la Bavière. Mais si vous êtes logés en famille, c'est pour faire connaissance avec les personnes qui vous reçoivent, pour que vous puissiez créer des liens entre vous. Vos hôtes sont des personnes comme vous, qui recherchent le contact, qui communiquent avec vous. Et à mon sens c'est le plus important dans un jumelage : la découverte de l'autre, le partage, s'imprégner d'une nouvelle culture, l'apprécier et parfois en ramener un petit bout dans nos valises pour l'adapter à notre façon de vivre. Concernant la langue, beaucoup d'allemands d'AMITIE parlent un peu, beaucoup ou pas du tout le Français, mais tous parlent Anglais. La langue n'est pas une barrière !

Pourquoi un jumelage avec une ville allemande si éloignée ?

Le comité de Jumelage est né en 2001 sur une proposition de l'équipe municipale alors en place et qui s'inscrivait dans une volonté d'ouvrir notre

commune sur l'extérieur, de dynamiser nos échanges culturels, sportifs, économiques avec un pays de culture et d'histoire proche du nôtre. Nous nous sommes tournés vers l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE), organisme qui nous a mis en relation avec une commune allemande qui nous correspondaient en termes de nombre d'habitants, structures associatives etc. Tirschenreuth est distante d'environ 900 km de La Ville du Bois (12h en bus). Ville située à environ 220 km au nord-est de Munich et à 80km à l'est de Nüremberg, elle est proche de la frontière avec la République Tchèque, sur la route de Prague (200 km). Avec ses 10 000 habitants, Tirschenreuth est nichée au sein d'un important massif forestier et entourée de lacs qui ont été à une certaine époque de son histoire déterminant dans la survie de la communauté.

Par Christian Peureux,

Président de l'ECRI 06 63 53 29 48
christian.peureux@orange.fr
Pour participer aux échanges, il suffit de s'inscrire à notre association. Le montant de l'adhésion est de 15 € par an.

Nous avons 20 ans de souvenirs et d'anecdotes à partager avec vous, nous vous proposons de les suivre dans les prochaines éditions de la Feuille du Bois !



LES PUCES DES
COUTURIÈRES

ANNULÉ

Initialement prévues le 14 mars, les Pucés des couturières organisées par l'association Décore Moi sont annulées en raison du contexte sanitaire.

• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

CONSETEMENT ou NON-CONSETEMENT

Depuis quelques semaines voire depuis le mouvement #metoo, la libération de la parole des femmes et des enfants entraîne une obligation pour le législateur de revisiter la loi. Incroyable mais vrai : jusqu'à ce jour, dans la loi française, il n'existe pas de seuil d'âge en-dessous duquel un rapport sexuel avec un mineur était interdit en toutes circonstances. Actuellement tout acte de nature sexuelle sur un mineur de moins de 15 ans peut être considéré comme une « atteinte sexuelle », un délit puni par la loi de 7 ans d'emprisonnement. Il faut que l'enfant prouve qu'il y a eu violence, menace, surprise...L'opinion publique est choquée quand un homme poursuivi pour le viol d'une fillette de 11 ans en 2017 est acquitté par la cour d'assises !!Le viol peut être requalifié d'atteinte sexuelle ! La nouvelle proposition de loi : tout acte de pénétration sur un mineur de 13 ans sera désormais considéré comme un viol, crime puni de 20 ans de réclusion et ne pourra plus être qualifié comme atteinte sexuelle...Progrès certes mais quid au delà de 13 ans ? Ne pourrions-nous pas nous inspirer de la Suisse ou des Pays Bas pour qui la limite est 16 ans ? Cela nécessite un grand débat philosophique et politique. Bien à vous.

Véronique Pujol



EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Cher(e)s Urbisylvain(e)s,

Malgré la morosité de la météo et du contexte sanitaire actuel, les élus et le personnel de mairie travaillent à vous rendre la vie plus facile et maintenir au mieux les liens sociaux.

Malheureusement nous avons été obligés d'annuler certaines manifestations comme les Rencontres du jazz, Bineau et le baby puces. Et pour les manifestations prévues à partir d'avril nous ne pouvons pas encore nous projeter sur l'avenir mais en fonction des directives gouvernementales et de l'actualité sanitaire nous prendrons la décision de les maintenir ou pas.

Les équipes d'animateurs, de la restauration et des ATSEM ont dû encore une fois s'adapter avec le couvre-feu à 18h00 et les nouveaux protocoles renforcés pour la cantine. A noter, le sport en intérieur n'est plus autorisé.

La bibliothèque, le conservatoire de musique et les activités périscolaires ont également dû revoir leur organisation pour suivre les directives et permettre aux usagers de s'y rendre en toute sécurité.

Le travail dans l'ombre du personnel et des élus est considérable en cette période de pandémie, qui ne nous facilite pas les choses, afin de maintenir le bien vivre et le bien être à La Ville du Bois.

Dimitri Lavrentieff

Conseiller municipal délégué
à la Communication



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Educatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Educatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Véronique PUJOL

Grégory NOFERI

Amel MIR

Patrick BRECHAT

Dolores LOPES

État civil

Bienvenue

03 janvier 2021 : Priyam BEDJAOU
 11 janvier 2021 : Milo QUESNOT
 16 janvier 2021 : Rodrigo JANUARIO
 VIEIRA GALVAO BORGES
 22 janvier 2021 : Adèle INGRAIN ANDRO
 23 janvier 2021 : Lyne TOMÉ
 23 janvier 2021 : Bellina FERNANDES
 BAPTISTA
 28 janvier 2021 : Raphaël PAULET

Condoléances

08 janvier 2021 : Umberto VELOCCI
 22 janvier 2021 : Paul PELLOIN
 28 janvier 2021 : Laurent BOURGEON

CONDOLÉANCES

Paul Pelloin

Installé depuis 1970 à La Ville du Bois, Paul Pelloin était un Urbisylvain très investi dans la vie locale. Passionné de modélisme naval, il réalisait des maquettes de bateaux lors du Salon des Passionnés organisé par le Club des Roussettes. Il faisait également partie du Foyer des Anciens, du Comité de Jumelage et de l'association des Anciens Combattants. Paul Pelloin est décédé le 22 janvier 2021 à l'âge de 88 ans.

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
 Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et

juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération

Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous à la Maison de l'Avocat à Evry. Contact : 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46.

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne, mardis 2 et 16 mars, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

La permanence parlementaire de **Marie-Pierre RIXAIN**, députée de la 4^e circonscription de l'Essonne, située au 134 rue du Président François Mitterrand 91160 Longjumeau, est ouverte au public les lundis et jeudis de 9h à 12h, sur rendez-vous les autres jours. Madame RIXAIN reçoit sur rendez-vous le 1^{er} vendredi de chaque mois.

Contact : mprixain.perm@orange.fr, 01 69 81 70 35

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Navette gratuite** : du lundi au vendredi de 6h30 à 12h et de 14h20 à 20h, et le samedi de 11h50 à 17h20 ; circulation en centre-ville et vers les zones commerciales ; correspondances avec les lignes 17 (arrêt des Joncs Marins), DM151 et DM153.
- **Lignes de bus DM151 et 154** : relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le DM154 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau).
- **Ligne de bus DM153** : relie Arpajon à Massy (RER B)
- **Lignes de bus DM17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)
- **Horaires et parcours** : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00 ou 17
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

RAMASSAGE DES DÉCHETS

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Emballages ménagers (plastique, carton, papier, métal...)** : mercredi
- **Verre** : un lundi sur deux (semaines impaires)
- **Déchets végétaux** : reprise début avril 2021
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- Contact SIOM : 01 64 53 30 00
- collecte@siom.fr

DÉCHÈTERIE - RESSOURCERIE DU SIOM

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 et le samedi de 9h00 à 17h15.

• Avenue des Deux-Lacs, Villejust
 Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr

ENVIRONNEMENT

Transformez vos branchages en copeaux !



Le SIOM organise une opération broyage des végétaux dans notre commune. Rendez-vous le **samedi 27 mars 2021 de 9h à 11h45 à l'école des Bartelottes (chemin de Lunézy)** afin de transformer vos branchages en copeaux réutilisables. Inscription obligatoire par mail : prevention@siom.fr Il faut atteindre 10 inscrits pour que l'atelier se maintienne. Le broyage va permettre de transformer en copeaux des branches pouvant aller jusqu'à 12 cm de diamètre et de réduire 6 fois le volume initial. Le broyat récolté pourra être utilisé directement dans un composteur ou en paillage.

L'usage du paillage présente de nombreux intérêts :

- il retient l'humidité du sol en été,
- il protège le sol du vent et des pluies battantes et limite donc l'érosion,
- il ralentit le développement des mauvaises herbes,
- il protège du froid en hiver,
- il améliore la structure du sol et le fertilise (pour le paillage organique),
- il favorise la vie dans le sol,
- il peut protéger les fruits au sol (par exemple pour les fraises et courgettes).

Renseignements, SIOM, 01 64 53 30 00

TROC DE PLANTES

Jardiniers, à vos semis !

La 2^e édition du Troc de plantes aura lieu le samedi 8 mai prochain : préparez dès aujourd'hui vos semis et boutures !

Faites l'inventaire de tout ce que vous pouvez amener : graines récoltées les saisons précédentes, jeunes plants issus de semis ou de boutures, plantes dont vous ne voulez plus. Toutes les plantes sont les bienvenues : annuelles, vivaces, potagères, graines, arbustes. Étiquetez vos godets en amont, car vous manquerez de temps le jour J : indiquez le nom de la plante et sa couleur de floraison. Mettez de côté caissettes et sachets, ils

pourront vous être utiles le jour du troc. Sur place le 8 mai, vous pourrez participer aux ateliers de bouturages, de repiquages, de bouquets d'aromatiques, de fabrication de pièges à frelons asiatiques. Vous pourrez aussi récupérer des recettes de traitements naturels (dés herbant, anti-limaces...) que les organisateurs mettront à votre disposition.

Renseignements, service Urbanisme, 01 64 49 56 83

Événement ouvert à tous, même sans troquer. Pas d'inscription préalable.



AGENDA AVRIL-MAI

Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires

Samedi 10 avril : Opération nettoyage des bois le matin et cross familial l'après-midi

Samedi 17 avril : Soirée-théâtre « Le lavoir » par la Compagnie A tout vent

Samedi 8 mai : Troc de plantes